

**SPIR COMMUNICATION**  
**Société Anonyme au capital de 24 981 644 euros**  
**Europarc de Pichaury, Bât D5, 1330, av de la Lauzière**  
**13592 AIX EN PROVENCE**  
**RCS Aix-en-Provence 317 082 675**

**RAPPORT SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET  
D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION ET LES PROCEDURES DE CONTROLE  
INTERNE MISES EN PLACE PAR LE GROUPE SPIR  
COMMUNICATION**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, complété par la loi n°2003-706 de Sécurité Financière du 2 août 2003, le président du conseil d'administration rend compte dans ce rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

**A ) LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

**I. Taille du Conseil d'administration :**

a) Le conseil d'administration au 31 décembre 2008 est composé d'un président, Monsieur Philippe Léoni, et de neuf administrateurs, à savoir :

- Monsieur Gérard Bécue, administrateur,
- Monsieur Francis Cartoux, administrateur,
- Monsieur François-Xavier Hutin, administrateur,
- Monsieur Paul Museux, administrateur,
- Monsieur Philippe Toulemonde, administrateur,
- Monsieur Henri Tracou, administrateur,
- Monsieur Louis Echelard, administrateur,
- Monsieur François-Régis Hutin, administrateur,
- Monsieur Camille Thiéry, administrateur,

Il est précisé que Monsieur Philippe Léoni a démissionné de tous ses mandats au sein de la société Spir Communication et de ses filiales à compter du 31 janvier 2009 et a été remplacé par Monsieur Patrick Leleu.

Au 31 décembre 2008, un seul des dix membres du conseil d'administration était investi de fonctions de direction, à savoir Monsieur Philippe Léoni, puisqu'il était Président et Directeur Général de Spir Communication.

Monsieur Francis Cartoux, a cessé ses fonctions de direction (ancien Président d'Imprimeries Ips) le 31 octobre 2008 pour prendre sa retraite mais a accepté de rester membre du conseil d'administration de Spir.

Le nombre de représentants de l'actionnaire majoritaire au sein du conseil d'administration est de 5 sur 10 soit 50 % des membres :

- Monsieur François-Régis Hutin
- Monsieur François-Xavier Hutin
- Monsieur Paul Museux
- Monsieur Philippe Toulemonde
- Monsieur Louis Echelard

Le conseil comprend trois administrateurs indépendants, c'est-à-dire des personnes qui n'occupent aucun poste de direction générale dans le groupe, ni chez l'actionnaire majoritaire, mais qui néanmoins ont une connaissance soit du secteur soit de la gestion de groupes de sociétés :

- Monsieur Camille Thiéry
- Monsieur Gérard Bécue
- Monsieur Henri Tracou

b) Choix des administrateurs :

Les administrateurs sont choisis pour leur appartenance au monde de la presse et à la vie des affaires et pour leur compétence dans les métiers du groupe.

c) Mode de rémunération :

Pour l'exercice 2008, les mêmes montants que ceux de l'année précédente seront versés, à savoir 10 000 euros par administrateur à Messieurs Francis Cartoux, François-Xavier Hutin, Philippe Toulemonde, Henri Tracou, et François Régis Hutin pour leur participation aux conseils d'administration et de 20 000 euros pour les administrateurs membres du comité d'audit et/ou du comité des rémunérations et nominations (à savoir Messieurs Gérard Bécue, Paul Museux, Louis Echelard, Camille Thiéry et Philippe Léoni). En conséquence, le montant global des jetons de présence qui a été alloué aux administrateurs ayant exercé leur mandat au titre de l'exercice 2008 s'élèvera à 150 000 euros.

d) Règles et limites apportées au pouvoir des dirigeants :

Il n'y a aucune limite statutaire concernant le pouvoir des dirigeants.

Néanmoins en vertu des normes internes, toute décision stratégique, de même que tout investissement significatif (exemple : convention collective, opérations de croissance externe...) sont pris après concertation du comité d'investissement ou du conseil d'administration.

## **II. Actions et diligences des membres du Conseil d'administration :**

a) Nombre de conseil tenus dans l'année : 6, aux dates et heures suivantes :

- 14 février 2008 à 9h00
- 20 mai 2008 à 10h30
- 22 juillet 2008 à 9h00
- 15 octobre 2008 à 9h00
- 5 novembre 2008 à 15h00
- 16 décembre 2008 à 9h00

b) Etaient présents à ces conseils :

1. Taux de présence par réunion du conseil :

- 14 février 2008 : 90 % (9 présents et 1 absent)
- 20 mai 2008 : 100 % (10 présents)
- 22 juillet 2008 : 90 % (9 présents et 1 absent)
- 15 octobre 2008 : 100 % (10 présents)
- 5 novembre 2008 : 90 % (9 présents et 1 absent)
- 16 décembre 2008 : 90 % (9 présents et 1 absent)

2. Taux de présence par administrateur :

Philippe Léoni	100 %
Gérard Bécue	100 %
Francis Cartoux	100 %
Louis Echelard	100 %
François-Régis Hutin	100 %
François-Xavier Hutin	50 %
Paul Museux	100 %
Camille Thiéry	83,33 %
Philippe Toulemonde	100 %
Henri Tracou	100 %

c) Les axes de réflexion du conseil d'administration sont principalement les suivants :

- le suivi des résultats du groupe et de chaque métier ainsi que la validation et le suivi des budgets prévisionnels,
- les décisions stratégiques relatives au fonctionnement et au développement de chaque métier (acquisitions, partenariat..),
- les restructurations internes (apport partiel d'actif, apports en nature, acquisitions de participations..),
- l'étude de la concurrence, de la presse en générale et réflexion sur le positionnement par rapport à internet,
- le choix des investissements et de leur financement,
- l'étude des garanties au profit des filiales (cautionnement...),
- la politique à mener en matière de ressources humaines (ex: réalisation de conventions, plans de stock...),
- l'examen des conséquences des évolutions législatives ou réglementaires (Eco Taxe...),
- la communication du groupe,
- contribution, la nomination et la démission des membres du conseil d'administration.

d) Les méthodes de travail du conseil :

Chaque dossier est préparé en interne sous le contrôle du chef de projet concerné. Le dossier traité doit être communiqué aux administrateurs 15 jours avant la réunion du conseil d'administration au cours de laquelle il sera discuté de sa pertinence. Après la discussion, un vote est effectué en conseil d'administration. La position adoptée est inscrite au compte rendu du conseil d'administration qui est transmis à tous les membres de ce conseil.

e) Au sein du conseil d'administration, trois comités fonctionnent :

1. Un comité d'audit, composé de cinq membres au cours de l'année 2008 :

- Philippe Léoni
- Paul Museux
- Gérard Bécue
- Camille Thiéry
- Louis Echelard

Le comité d'audit a pour missions :

- le contrôle de la qualité des normes comptables adoptées par le groupe. Il s'assure de leur pertinence et de leur permanence et veille à leur évolution conformément aux nouvelles préconisations,
- le contrôle de tous les arrêtés (semestriels et annuels) des comptes sociaux et des comptes consolidés,
- le contrôle de l'établissement des budgets et des comptes prévisionnels,
- le contrôle de la bonne application des normes IFRS,
- le contrôle de la qualité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'entreprise,
- la bonne organisation de la mission des commissaires aux comptes (en donnant un avis sur le choix des cabinets, leur champ d'investigation, leurs honoraires...) et veille à la transparence de la relation avec les commissaires aux comptes.

Ce comité s'est réuni deux fois en 2008 :

- le 7 février 2008 à 10h00, en présence de tous ses membres,
- le 17 juillet 2008 à 14h00, en présence de tous ses membres sauf Gérard Bécue

2. Un comité d'investissement et d'acquisition est composé de quatre membres au cours de l'année 2008 :

- Philippe Léoni
- Paul Museux
- Camille Thiéry
- Louis Echelard

Le secrétaire général du groupe Spir Communication est également présent aux réunions de ce comité.

Il détermine les orientations de la société en matière d'investissement.

Il a la charge d'encadrer les travaux de recherche et d'études, de conseiller le conseil d'administration sur la pertinence (ou non) d'un investissement et de veiller à la bonne coordination des actions de mise en œuvre du projet validé.

Son périmètre d'intervention comprend tout investissement financier (participation de société, fonds de commerce) qui doit obligatoirement être présenté au comité pour validation quel que soit son montant et tout investissement matériel qui doit obligatoirement être présenté au comité pour validation s'il a une valeur globale supérieure à 300 000 euros. En octobre 2008, la mission du comité d'investissement a été élargie à l'examen de tout projet ou accord commercial ayant un impact significatif sur le compte d'exploitation du groupe, y compris ceux ne nécessitant pas des investissements matériels ou financiers.

En octobre 2008, la mission de ce comité d'investissement a été élargie à l'examen de tout projet ou accord commercial ayant un impact significatif (supérieur à 300 000 euros) sur le

compte d'exploitation du groupe, y compris ceux ne nécessitant aucun investissement financier ou matériel.

Le comité d'investissement et d'acquisition s'est réuni 1 fois en 2008 à la date suivante :

- Le mardi 29 juillet 2008 à 15h30 : en présence de tous ses membres à l'exception de Monsieur Camille Thiéry : thème : Projet d'acquisition du fonds de commerce DULAC MEDIA PARTENAIRE.

3. Un comité des nominations et des rémunérations, composé de cinq membres au cours de l'année 2008 :

- Philippe Léoni (sauf pour lui même)
- Paul Museux
- Gérard Bécue
- Camille Thiéry
- Louis Echelard

Il a pour mission d'étudier et d'évaluer les rémunérations des mandataires sociaux et des cadres dirigeants du Groupe y compris les avantages en matière de retraite et les avantages de toute nature et doit effectuer un rapport qu'il présente au conseil d'administration.

Les critères retenus pour les rémunérations sont d'une part la partie fixe (ancienneté, poste occupé et évolution des responsabilités en fonction de la croissance de la filiale...) et d'autre part la partie variable (critères de performance de la filiale dirigée...)

Ainsi, pour le Président Directeur Général, les critères actuellement retenus sont :

- Variation du chiffre d'affaires consolidé entre l'année en cours et l'année antérieure,
- Variation du résultat net du groupe entre l'année en cours et l'année antérieure.

Pour les Directeurs Généraux des filiales, les critères actuellement retenus sont :

- Atteinte de l'objectif de chiffre d'affaires en fonction du budget déterminé avec la Direction Générale du groupe,
- Atteinte de l'objectif de résultat opérationnel en fonction du budget déterminé avec la Direction Générale du groupe,

Le comité intervient également dans la préparation de la composition future des instances dirigeantes (plan de succession des mandataires sociaux, sélection des nouveaux administrateurs...).

Le comité des nominations et des rémunérations s'est réuni une fois le 16 décembre 2008 à 14h30 en présence de tous ses membres.

f) Les membres du conseil d'administration ont une obligation de discrétion et de confidentialité sur toutes les informations transmises.

## **B) PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LE GROUPE**

### **OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE**

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le groupe ont pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre des orientations données par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et sont conformes aux valeurs, normes et règles internes de l'entreprise,
- d'autre part de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant des activités du groupe et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

### **I. Présentation de l'organisation générale des procédures de contrôle interne :**

#### a) Identification des risques

##### Les risques du marché :

Le groupe Spir Communication évolue dans le marché de la communication de proximité, un marché très concurrentiel puisque les annonceurs peuvent opter pour plusieurs supports lorsqu'ils veulent communiquer :

- la radio
- la télévision
- l'affichage
- la presse
- le marketing direct
- internet.

Le groupe a une offre, par l'intermédiaire de ses filiales spécialisées, qui couvre les trois derniers modes de communication précités. Ceci lui permet de supporter mieux que d'autres les évolutions des modes de communication notamment du « print » vers le « web » ou vers des opérations de marketing direct.

S'agissant essentiellement de produits de grande consommation et dans un environnement économique difficile conduisant à une exacerbation de la concurrence entre les annonceurs, le marché de la communication ne présente pas de risque lié à une éventuelle concentration ou à une disparition de son fondement. Il est par contre sensible à l'évolution de la consommation des ménages et à l'impact qu'elle a sur les budgets publicitaires de nos clients annonceurs.

Le nombre de clients étant très important, il n'y a pas de risque majeur lié à la solvabilité de l'un d'entre eux ; en effet aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

##### Les risques juridiques :

Etant un support de diffusion de publicités produites en interne ou délivrées par des tiers, le groupe est susceptible d'être confronté à des revendications diverses au titre de la violation

des dispositions propres aux droits de la propriété intellectuelle ou aux droits de la personnalité.

Par ailleurs, la responsabilité éditoriale du groupe est susceptible d'être engagée par la diffusion dans les journaux et sur les sites internet du groupe, d'annonces et/ou de publicités ne respectant pas les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Afin de prévenir ces risques, les forces de ventes concernées suivent des formations juridiques internes dispensées lors de stages de formation, disposent d'une base de données juridiques accessible sur le site intranet du groupe et de l'assistance opérationnelle de la direction juridique.

#### Les risques d'évolution de la législation sur le travail :

Notre filiale de distribution de documents en boîte aux lettres fait appel à une main d'œuvre très nombreuse, travaillant souvent à temps partiel et ayant une rémunération égale ou légèrement supérieure au smic. Elle pourrait donc être impactée négativement par des évolutions du droit du travail qui renchériraient les coûts et/ou modifieraient les conditions d'emploi de cette typologie de personnel.

Cette même filiale applique une convention collective de branche qui, actuellement seule en France, s'appuie sur la notion de « pré-quantification » du temps de travail. Un décret d'application encadre cette notion nouvelle mais toute évolution législative ou réglementaire sur cette spécificité du droit du travail pourrait avoir des conséquences sur la rentabilité de cette filiale.

#### Les risques sociaux :

Notre Direction des ressources humaines fait du dialogue social une priorité mais des revendications pour des causes internes ou externes à l'entreprise pourraient conduire à des blocages de nos centres de distribution ou de nos sites industriels avec des conséquences négatives sur l'ensemble de nos activités.

Des mouvements sociaux paralysant la libre circulation de nos transporteurs pourraient également affecter l'approvisionnement de nos imprimeries ou le transport de nos journaux ou des prospectus de nos clients vers nos centres de distribution.

#### Les risques liés à une forte augmentation du prix du papier ou d'autres facteurs de production :

Le poste papier représente 7% de nos charges d'exploitation en 2008. Une augmentation importante du prix du papier aurait des conséquences négatives sur notre marge. Du fait de l'importance de nos achats, notre capacité d'obtenir les meilleurs prix est certaine et nous les fixons en euros par période de un an ou six mois selon les catégories de papier, mais les cours sont mondiaux et définis en dollars.

Dans de moindres proportions, soit directement en achat du carburant pour les véhicules de nos forces de ventes, soit indirectement pour le transport de nos journaux et le remboursement des frais de déplacement de nos distributeurs, une forte hausse du prix des produits pétroliers ne serait pas sans conséquences sur notre résultat malgré nos efforts pour limiter nos besoins et répercuter la croissance des coûts dans nos tarifs.

#### Les risques liés à des dommages subis par nos systèmes informatiques ou nos imprimeries :

Une grande partie de nos activités est dépendante du bon fonctionnement de nos systèmes d'information, de production ou de diffusion. Leur fonctionnement efficace pourrait être affecté par un certain nombre de causes accidentelles, climatiques, par des actes de malveillance, par des coupures durables d'électricité ou des défaillances des réseaux de

communication. Néanmoins, les conséquences liées à ces risques sont limitées par la multiplicité de nos sites d'impression et par des mesures de sécurité informatique. Le Groupe dispose par ailleurs de contrats d'assurance pertes d'exploitation.

#### Risque de taux d'intérêt :

L'exposition du groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement financier à long terme du groupe, à taux variable.

La politique du groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. Plus de 60% de sa dette (hors avance consentie par les actionnaires majoritaires) est à taux fixe. Dans cet objectif, le groupe met en place des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange à intervalles déterminés, la différence entre le montant des intérêts à taux fixe et le montant des intérêts à taux variable calculés sur un montant nominal d'emprunt convenu entre les parties. Ces swaps sont affectés à la couverture des emprunts. Au 31 décembre 2008, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, 82% de la dette du groupe est à taux d'intérêt fixe.

#### Risque de crédit :

Le groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la surface financière paraît compatible avec l'encours qu'ils ont chez nous. La politique du groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients importants qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du groupe aux créances irrécouvrables est peu importante. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée dans la Note 8. Le groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit. Toutefois l'importance de la crise de cette fin d'année est susceptible d'altérer la solvabilité de certains de nos clients dans les secteurs d'activités les plus touchés.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les actifs financiers disponibles à la vente, les prêts et certains instruments dérivés, l'exposition du groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

#### Risque de liquidité :

Le groupe gère le risque de liquidités en utilisant un outil de gestion des liquidités courantes. Cet outil tient compte de la maturité à la fois des investissements financiers et des actifs financiers (par exemple créances clients, autres actifs financiers) et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires, de contrats de location financement et d'achats à crédit. La politique du groupe est de ne pas avoir plus de 30% des emprunts qui arrivent à échéance dans les 12 mois. 19% de la dette du groupe arrive à échéance à moins d'un an au 31 décembre 2008, calculés sur la base des montants présentés au bilan (dette hors avance consentie par les actionnaires majoritaires).

#### b) Les réponses organisationnelles de l'entreprise



Confronté quotidiennement aux évolutions de son environnement, le groupe a mis en place une organisation très centralisée permettant une identification des risques permanente afin de répondre de manière optimale aux conséquences éventuelles.

Cette organisation s'appuie :

- sur une très forte implication des cadres managers du groupe à travers une charte interne qui repose sur les valeurs de Solidarité, de Professionnalisme, d'Implication et de Responsabilité (S.P.I.R),
- une direction de chaque métier très simple avec deux à trois niveaux hiérarchiques entre le Directeur Général et les responsables de centres de profit qu'il gère. Cette proximité est un facteur de communication très fort permettant aux directions d'agir immédiatement,
- une organisation administrative proche des métiers permettant un traitement de l'information immédiat à destination des directions.
- un contrôle central permettant d'unifier les méthodologies et normes entre les différentes filiales du groupe.

Les risques afférents à chaque filiale sont analysés et instruits lors des comités de direction et comité exécutif qui ont lieu mensuellement.

Les risques globaux (environnement, social, économique, juridique...) sont traités de manière centralisée à deux niveaux :

- au sein des comités de direction groupe qui regroupent l'ensemble des Directeurs Généraux sous la présidence du Président et du Directeur Général du groupe,
- au sein des conseils d'administration lorsque les impacts sont majeurs.

### c) Les acteurs du contrôle interne

Différents acteurs exercent une activité de contrôle interne au sein du groupe :

#### i. Les comités de direction :

Chaque activité a son propre comité de direction qui se réunit mensuellement pour analyser les résultats de son activité et mettre en place les plans d'actions nécessaires au bon fonctionnement de l'activité.

Lors de chaque comité de direction, un point est fait sur :

- les résultats économiques,
- la mise en place de plans d'actions pour corriger les écarts constatés,
- les ressources humaines,
- l'évolution des décisions stratégiques prises par le comité de direction Groupe.

Un comité de direction groupe réunit chaque mois les Directeurs Généraux de chaque activité sous la Présidence du Président et du Directeur Général du groupe.

Ces comités de direction échangent sur les stratégies de chaque métier afin de fédérer les activités. Ils analysent les reportings qualité lorsque les activités travaillent ensemble (distribution d'imprimés et imprimeries, presse gratuite d'annonces et thématiques immobiliers).

#### ii. Les comités du conseil d'administration :

Toutes les décisions relevant de son Président qui ont une conséquence humaine, financière ou juridique importante sont mises à l'ordre du jour pour une décision des administrateurs.

Un point sur les résultats trimestriels et sur les résultats estimés annuels est réalisé lors de chaque conseil d'administration.

Sur proposition de son Président, le conseil d'administration a constitué 3 comités :

- le comité d'audit
- le comité d'investissement et d'acquisition
- le comité des nominations et des rémunérations

Ces comités se réunissent lorsque cela est nécessaire.

iii. Le contrôle financier international :

Les filiales étrangères qui représentent à fin 2008, 3,7 % du chiffre d'affaires du groupe disposent d'une structure administrative locale dépendante du responsable du pays. Le contrôle et l'assistance administrative du siège sont assurés par un contrôleur financier international dont le but est :

- d'assurer et d'adapter la mise en place des procédures de contrôle interne du groupe,
- piloter les reporting mensuels selon les mêmes plannings que pour la France (J+5),
- piloter l'installation du « core system » du groupe,
- assurer le lien entre la Direction Financière du groupe et l'entité.

iv. Le service audit interne

Rattaché à la direction financière groupe, il conduit en permanence des missions d'audit définies selon un plan d'audit annuel validé par le comité d'audit. Ces missions ont pour but de vérifier que les procédures internes sont correctement mises en œuvre et qu'elles répondent toujours aux objectifs qui avaient présidés à leur établissement. Il suggère également de nouvelles procédures lorsque des failles de sécurité sont détectées. Les rapports qu'il produit sont transmis au président et au secrétaire général du groupe ainsi qu'aux directions générales des filiales concernées et au comité d'audit.

## **II. Organisation de l'information financière**

a) Le système d'information

Afin de répondre aux objectifs du contrôle interne, le groupe a mis en place une organisation très centralisée puisque toutes les comptabilités des sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale ainsi que leurs systèmes d'information comptables et financiers sont regroupés au siège social à Aix-en-Provence et sont contrôlées par la Direction financière du groupe.

Les achats des filiales françaises du groupe sont également traités par un service central à l'exception des achats de papier, d'encre et de plaques traité directement par notre filiale d'imprimerie.

Concernant les filiales internationales, tous les pays ont été équipés d'un système d'information baptisé « core system » s'appuyant sur SAP et adapté à chaque réglementation locale.

Cette organisation permet un reporting comptable et financier très important :

- un reporting hebdomadaire des principaux indicateurs pour chacun des 800 centres de profit : chiffre d'affaires, marge brute, résultat opérationnel,
- un reporting mensuel s'appuyant sur les données réelles : facturations, frais de personnel, coûts de fabrication. Chaque centre de profit a son compte de résultat qui est contrôlé avec un budget. Ce compte de résultat permet de déterminer l'un des éléments de la rémunération du responsable du centre de profit.

- la consolidation mensuelle des activités permet un pilotage grâce aux éléments budgétaires consolidés.
- les publications légales : chiffre d'affaires trimestriel, résultats semestriel et annuel.

Ces reportings sont produits par les Directions financières opérationnelles de chaque filiale selon des normes définies par la Direction financière du groupe et sous son contrôle. Cette dernière contrôle et consolide mensuellement les reportings

#### b) Les procédures

Cette organisation permet une mise en place et un contrôle aisés des procédures existantes qui organisent les flux au sein du groupe.

De très nombreuses procédures existent dans les domaines suivants :

- Les achats : De l'engagement des dépenses au paiement des fournisseurs, chaque étape est encadrée par une procédure interne qui définit l'objet, le montant, l'autorisation et la validation d'une acquisition. Les dépenses importantes sont soumises au comité d'investissement.
- Trésorerie : Deux personnes, membres du comité de Direction Spir, ont tous pouvoirs sur les comptes bancaires du groupe. Cinq autres personnes (Directeurs Généraux membres du comité de Direction Spir) bénéficient d'un pouvoir limité à la somme de 100 Keuros.
- Le chiffre d'affaires : Toute prestation vendue fait l'objet de procédures visant à s'assurer de l'exhaustivité et de la réalité de l'opération ainsi que de la conformité légale des documents traités (petites annonces, publicités..).
- Personnel : Toute entrée d'un collaborateur fait l'objet d'une procédure très stricte notamment chez Adrexo qui gère une population de plus de 23.000 distributeurs. Chaque contrat de travail et tous les éléments de rémunération sont validés par un membre du comité de direction Spir.

En sus des diligences des Commissaires aux Comptes, la bonne application des procédures internes et leur adéquation avec l'évolution des besoins sont régulièrement auditées par un service dédié de la Direction financière du groupe.

#### c) Sécurité informatique

Ayant un système informatique de type centralisé, le groupe s'est organisé pour minimiser les risques qui en découlent :

- les infrastructures de notre filiale d'imprimerie sont réparties sur de nombreux sites,
- le web est hébergé chez un prestataire qui dispose de ses propres dispositifs de secours,
- le SI central est réparti dans deux ailes éloignées du siège aixois, à Levallois et à Chateaufort,
- les sauvegardes quotidiennes sont stockées chez un prestataire externe,
- les liaisons spécialisées critiques sont doublées,
- des sécurités d'accès physiques aux salles informatiques et logiques aux programmes et données sont en place,
- les progiciels utilisés sont le plus souvent des références dans leur domaine.

Courant 2009 un plan de reprise d'activité nécessaire en cas de défaillance grave de notre système d'information, sera défini et mis en œuvre.

d) Processus de consolidation

Les travaux de consolidation du groupe sont centralisés au siège social à Aix-en-Provence. Après avoir été audités par les commissaires aux comptes (Kpmg et Ernst and Young sont co-commissaires aux comptes sur les principales filiales), les états financiers produits par les Directions financières opérationnelles de chaque filiale sont intégrés par la Direction financière groupe

Ces travaux, ainsi que les normes et procédures comptables, sont ensuite présentés au comité d'audit qui les examine avant de les présenter au conseil d'administration.

Investir sur les moyens permettant une fiabilité des flux de circulation de l'information, qu'elle soit financière ou non, permettant la sécurité des hommes et des femmes qui représentent les atouts de nos sociétés est le leitmotiv des instances dirigeantes (conseil d'administration, Direction Générale et comités de direction) du groupe.

En nous appuyant sur les recommandations de l'AMF (Cadre de référence du Contrôle Interne pour les valeurs moyennes), nous continuerons à mettre en place chaque fois que cela sera nécessaire, des points de contrôle clés qui contribuent à la maîtrise des risques et donc à notre développement serein.

A Aix-en-Provence

Le 17 février 2009

Patrick Leleu

Président Directeur Général